



ALEXANDRE SAUBOT

Président de France Industrie

« La réindustrialisation est une œuvre collective »

Le président de France Industrie, Alexandre Saubot, détaille les conditions du succès des implantations industrielles locales.

FRANCE INDUSTRIE EST PARTENAIRE DU PROGRAMME TERRITOIRES D'INDUSTRIE, QU'ATTENDEZ-VOUS DE SA DEUXIÈME PHASE ET QUEL REGARD PORTEZ-VOUS SUR LA PREMIÈRE ?

France Industrie est partenaire de ce programme depuis son lancement. Tous les industriels le savent, aucun projet industriel, créateur d'emplois et de valeur sur la durée, ne peut se faire sans une bonne coopération avec l'écosystème local. D'où le besoin d'un dialogue fructueux et efficace entre industriels porteurs de projets, élus locaux, services déconcentrés de l'État, et établissements publics locaux. La dynamique Territoires d'industrie a conforté la politique industrielle, en la plaçant au cœur des priorités de ces acteurs. Depuis, des événements majeurs ont impacté notre souveraineté et la planification écologique s'est accélérée, donnant clairement à la réindustrialisation le statut de grande cause nationale. Or l'industrie fait face à des défis colossaux : énergie, décarbonation, digitalisation, innovation, montée en gamme, sans oublier les compétences (plus d'un million de personnes à recruter d'ici dix ans). Si certains pensent que ces défis sont un processus darwinien, chez France Industrie nous sommes convaincus que le tissu industriel français ne sera solide que s'il maille tous les territoires. Il faut donc se féliciter que le volet territorial de la politique industrielle connaisse un nouvel élan, pour permettre à Territoires d'Industrie de gagner en efficacité en faisant évoluer sa méthode. Nous

passons d'une approche géographique à une approche par projet : 2 000 ont déjà été sélectionnés, dont un tiers liés aux compétences et 23 % à la transition écologique. Ce dispositif est complété par la désignation d'un chargé de mission pour coordonner

« Nous avons besoin de faire fonctionner le "millefeuille administratif" »

les actions dans chaque territoire. Et le tout repose sur le pilotage d'un binôme : élu + industriel, dans un fonctionnement pragmatique unanimement salué.

QUELS SONT LES QUESTIONNEMENTS AUXQUELS FONT FACE ACTUELLEMENT LES ACTEURS INDUSTRIELS DANS L'IMPLANTATION DE NOUVEAUX PROJETS LOCAUX ?

Un industriel est avant tout un chef d'entreprise, comme je le suis moi-même. Sa première réflexion est celle d'un gestionnaire responsable : mon projet est-il faisable et rentable ? Pour résoudre cette équation, il a besoin de visibilité sur plusieurs paramètres : foncier, compétences, capital technologique, infrastructures, services de proximité, et soutien à l'investissement. Et

surtout, il se demande : pourrai-je assurer une bonne qualité de vie à mes équipes et pérenniser mon activité ? C'est une question cruciale pour attirer les compétences. En proposant une approche agile sur ces sujets, le programme Territoires d'industrie est complémentaire des programmes d'investissement ciblant les grands projets.

QUELS LEVIERS ATTENDEZ-VOUS DES POUVOIRS PUBLICS ?

La réindustrialisation est une œuvre collective, et nous avons besoin de faire fonctionner le « millefeuille administratif ». Le premier rôle des pouvoirs publics locaux ou nationaux est de créer les conditions de succès de ces projets, d'être des facilitateurs. Une thématique qui nous préoccupe particulièrement est celle du foncier disponible et adapté aux besoins des industriels. Nous comptons notamment sur le déploiement des « sites clés en main » et des friches à reconverter, qui constituent une partie de la réponse. Dans certains cas, il faudra aussi convertir du foncier vierge, et là, nous sommes inquiets des conséquences du dispositif « ZAN » qui pourrait constituer un vrai frein à la réindustrialisation des territoires. C'est pourquoi le dialogue avec tous les acteurs des territoires est indispensable, et en amont des projets, pour générer leur meilleure acceptation locale possible. ●

PROPOS RECUEILLIS PAR ELSA PRADIER